

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif Exercice 2019

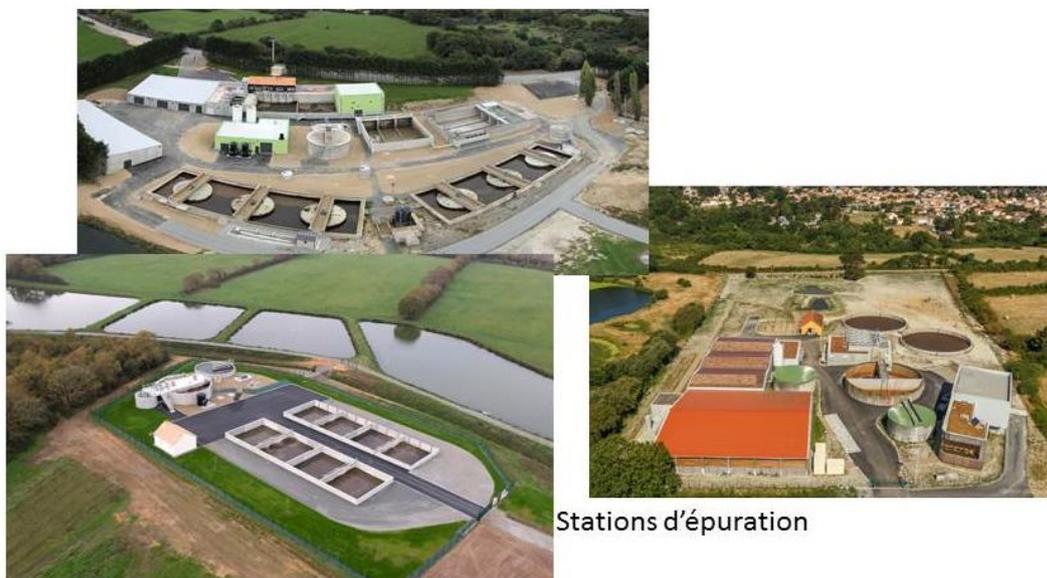


Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	1
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	1
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0).....	2
1.4. NOMBRE D'ABONNES	3
1.5. VOLUMES FACTURES	5
1.6. AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D.202.0)	7
1.7. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET/OU TRANSFERT	7
1.8. OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	9
1.9. QUANTITES DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION (D203.0)	31
1.10. FAITS MARQUANTS.....	32
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....	35
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	35
2.2. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0)	35
2.3. RECETTES D'EXPLOITATION	39
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	40
3.1. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P.202.2B).....	40
3.2. TAUX DE BOUES EVACUEES SELON LES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P206.3).....	41
3.3. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	42
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	42
4.1. MONTANTS FINANCIERS	42
4.2. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	43
4.3. AMORTISSEMENTS	43
4.4. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX.....	43
5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	44
6. ANNEXE	45

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau de la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz depuis le 1er janvier 2014.

La collectivité regroupe les 14 communes suivantes :

- Chaumes-en-Retz,
- Chauvé,
- Cheix en Retz,
- La Bernerie en Retz,
- La Plaine sur Mer,
- Les Moutiers en Retz,
- Pornic,
- Port Saint Père,
- Préfailles,
- Rouans,
- Sainte Pazanne,
- Saint Hilaire de Chaléons,
- Saint Michel Chef Chef,
- Vue.

Depuis la dissolution du syndicat de la Baie de Bourgneuf au 1^{er} avril 2014, la compétence assainissement collectif était prise en charge par la Communauté de Communes de Pornic pour le compte de la commune de Bourgneuf en Retz par le biais d'une Entente. Suite à la fusion de cette commune avec celle de Fresnay en Retz, qui a conduit à la création de Villeneuve-en-Retz, un contrat de Délégation de Service Public de l'Assainissement Collectif a été conclu par cette nouvelle collectivité pour le secteur de Bourgneuf en Retz. Ce contrat ayant démarré le 1^{er} janvier 2017, les données relatives à l'ancienne commune de Bourgneuf en Retz n'apparaissent plus dans le présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2019.

La commune de Villeneuve en Retz intégrera la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz à compter du 01^{er} janvier 2020, les données relatives à la commune de Villeneuve en Retz apparaîtront ainsi dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2020.

Il existe un plan de zonage d'assainissement pour les collectivités suivantes :

- Chaumes en Retz :
 - o Secteur Chéméré, approuvé en Juillet 2016,
 - o Secteur Arthon, approuvé en 2017
- Chauvé : inclus dans PLU approuvé en mars 2014,
- Cheix en Retz : approuvé en juillet 2016 sur la base d'un document du 30/06/2011,
- La Bernerie en Retz : approuvé en février 2008,
- La Plaine sur Mer : approuvé en décembre 2013,
- Les Moutiers en Retz : approuvé en janvier 2007,
- Pornic : approuvé en décembre 2011,
- Port Saint Père : approuvé en juin 2016,
- Préfailles : mise à jour en juillet 2008,
- Rouans : approuvé en mai 2013,
- Sainte Pazanne : approuvé en décembre 2019
- Saint Hilaire de Chaléons : approuvé en Octobre 2004
- St Michel Chef Chef : approuvé en décembre 2010,
- Vue : date à confirmer

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public (affermage).

Sept contrats sont existants :

Délégataire	Collectivités	Début du contrat	Fin du contrat	Durée du contrat
Lyonnaise des Eaux – Suez	Chaumes en Retz – Secteur Arthon	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Port Saint Père / Sainte Pazanne	01/01/2019	31/12/2022	4 ans
	Rouans / Vue	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Saint Hilaire de Chaléons	01/01/2012	30/12/2023	12 ans
SAUR	Chaumes en Retz – Secteur Chéméré	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
SAUR	Chauvé / La Bernerie en Retz / La Plaine sur Mer / Les Moutiers en Retz / Préfailles / Saint Michel Chef Chef	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
SAUR	Cheix en Retz	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
VEOLIA	Pornic	01/01/2014	31/12/2022	9 ans

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le nombre d'habitants par abonné est estimé à 2.5 habitants/abonné.

Estimation de la population desservie	Nombre d'habitants desservis (= Nb abonnés EU x 2,5)		
	2017	2018	2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	2368	2538	2 675
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	2418	2513	2 610
Chauvé	1478	1483	1 578
Cheix en Retz	660	700	743
La Bernerie en Retz	8340	8348	8 728
La Plaine sur Mer	8968	9040	9 553
Les Moutiers en Retz	3853	3863	4 120
Pornic	27525	28250	29 158
Port Saint Père	1960	2015	2 093
Préfailles	5118	5110	5 230
Rouans	945	1003	1 088
Sainte Pazanne	6085	6175	6 480
Saint Hilaire de Chaléons	1295	1453	1 475
Saint Michel Chef Chef	11980	12025	12 608
Vue	708	751	770
TOTAL	83701	85267	88 909

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 88 909 habitants en période estivale.

1.4. Nombre d'abonnés

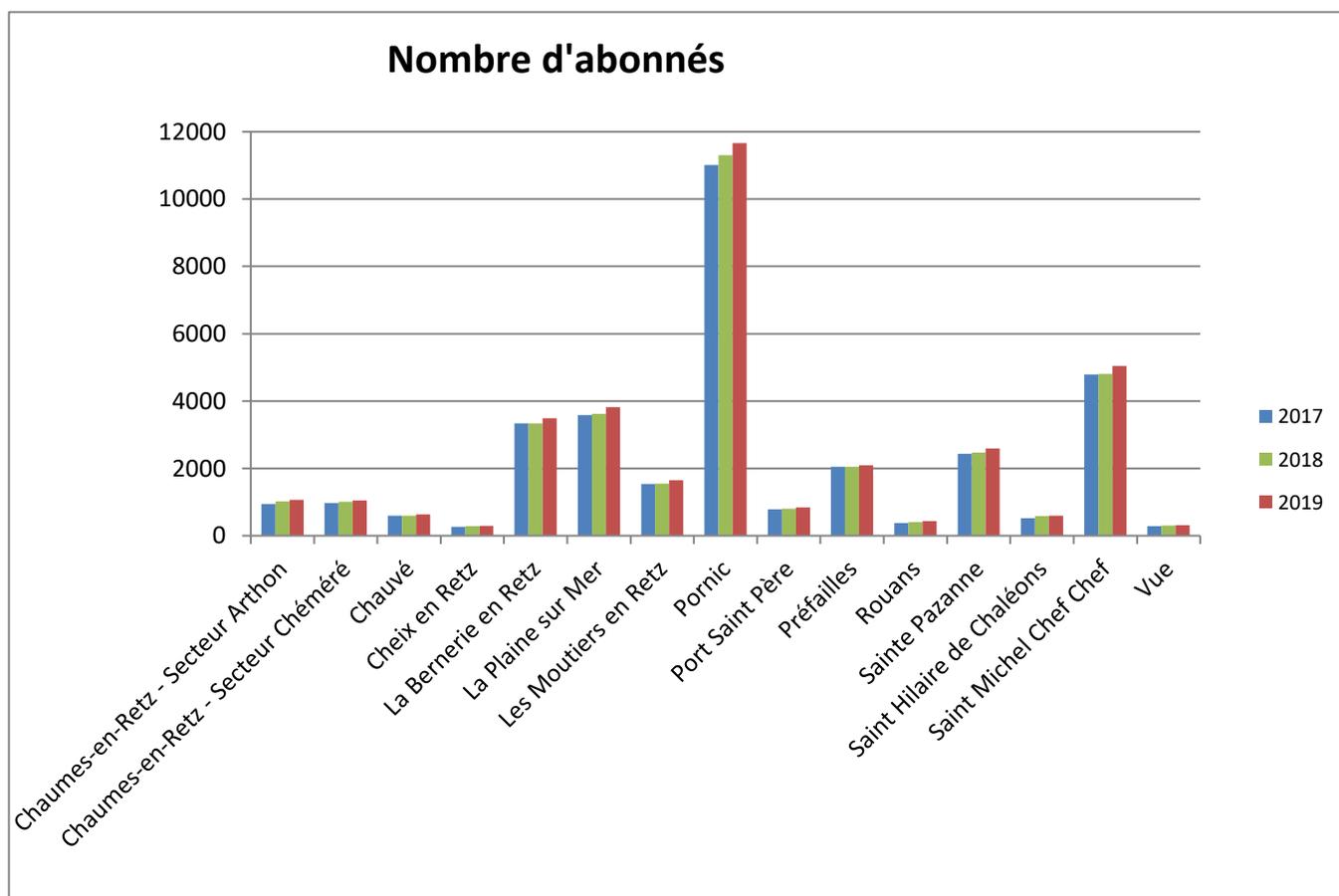
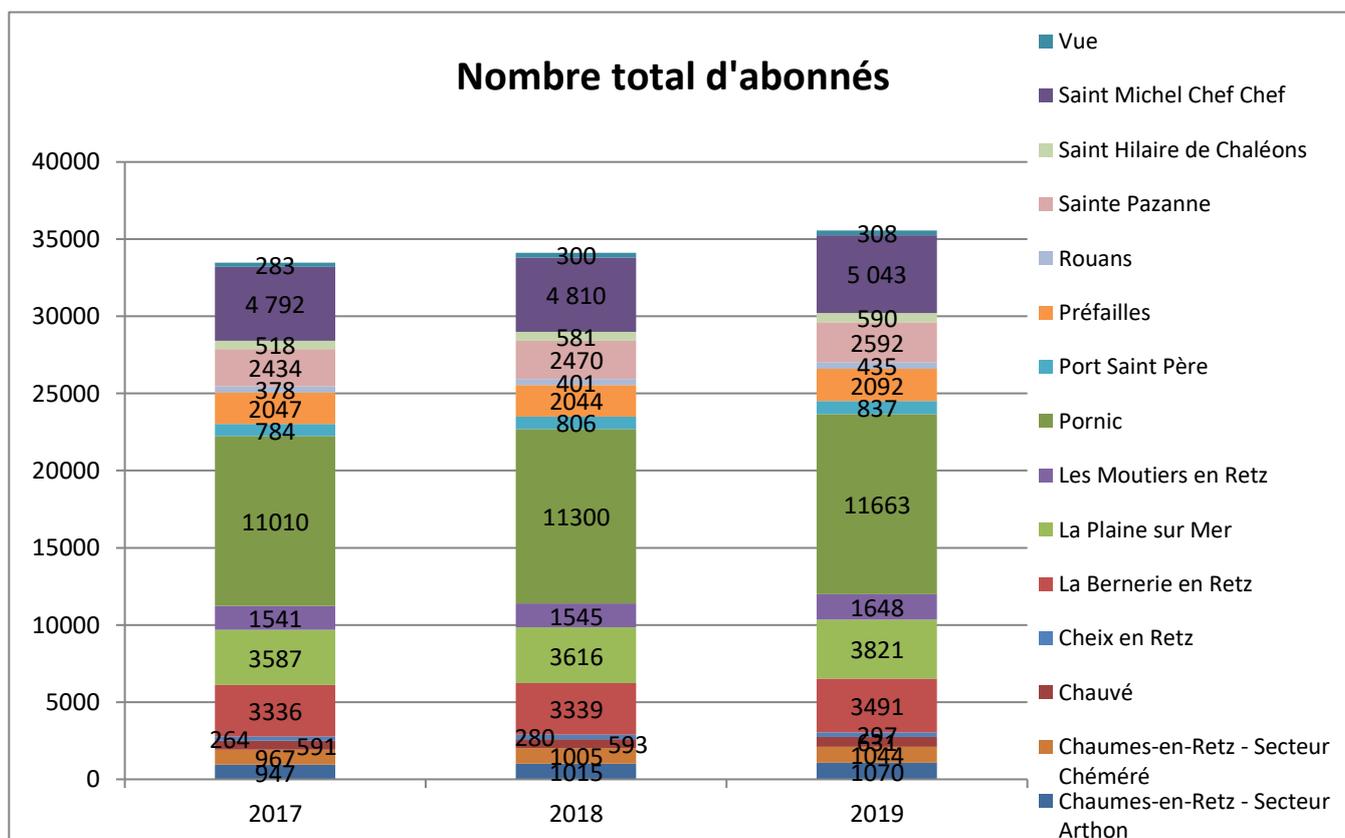
Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 35 380 abonnés au 31/12/2019 (34 105 au 31/12/2018) : augmentation liée à l'urbanisation ainsi qu'aux extensions de réseaux réalisées.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Nombre total d'abonnés	2017	2018	2019	Variation en %
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	947	1015	1070	5,42%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	967	1005	1044	3,88%
Chauvé	591	593	631	6,41%
Cheix en Retz	264	280	297	6,07%
La Bernerie en Retz	3336	3339	3491	4,55%
La Plaine sur Mer	3587	3616	3821	5,67%
Les Moutiers en Retz	1541	1545	1648	6,67%
Pornic	11010	11300	11663	3,21%
Port Saint Père	784	806	837	3,85%
Préfailles	2047	2044	2092	2,35%
Rouans	378	401	435	8,51%
Sainte Pazanne	2434	2470	2592	4,94%
Saint Hilaire de Chaléons	518	581	590	1,55%
Saint Michel Chef Chef	4 792	4 810	5 043	4,84%
Vue	283	300	308	2,62%
TOTAL	33479	34105	35562	3,74%

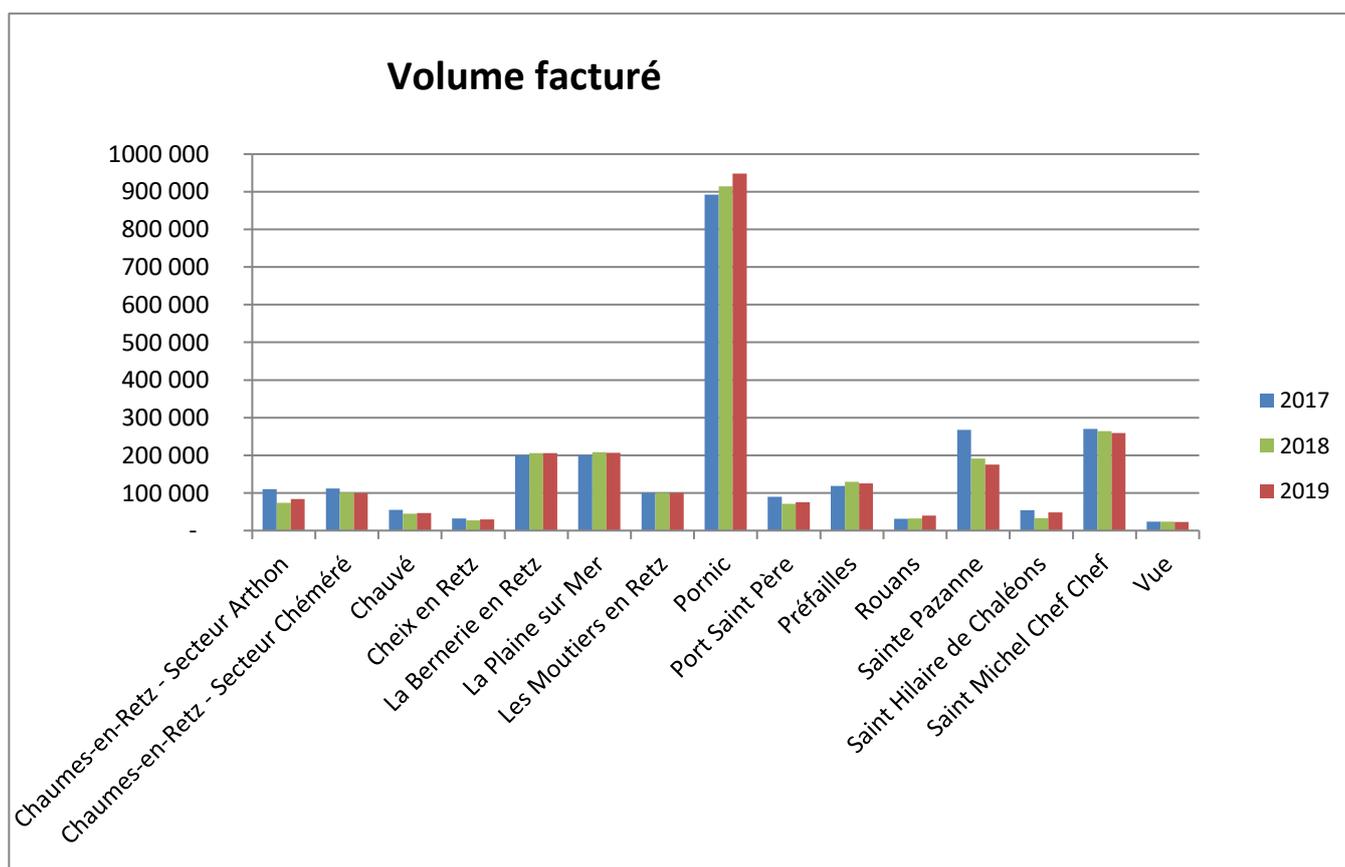
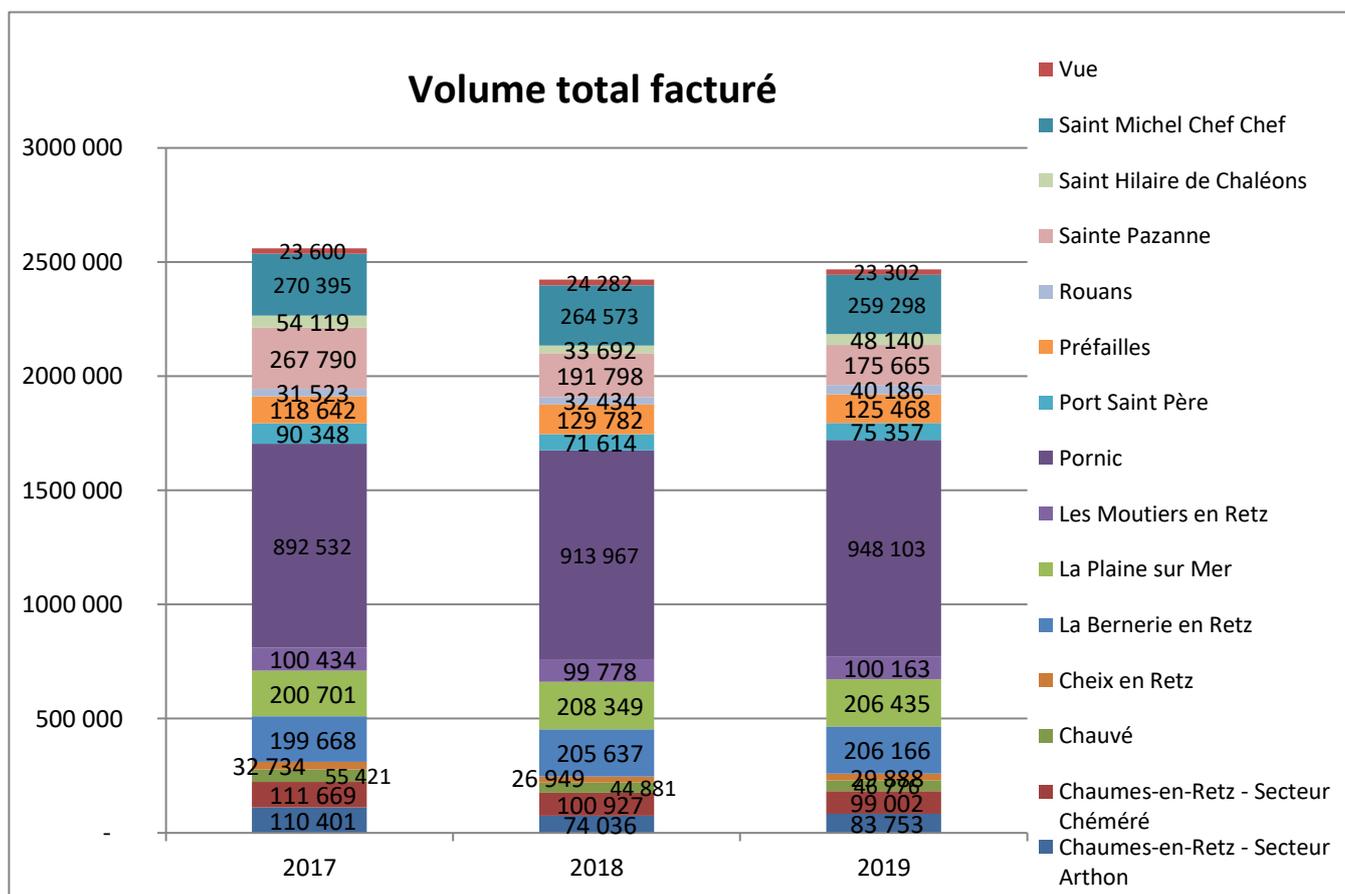
La densité linéaire d'abonnés (=nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 61 abonnés/km au 31/12/2019.



1.5. Volumes facturés

Volume facturé	2017	2018	2019	
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	110 401	74 036	83 753	13,12%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	111 669	100 927	99 002	-1,91%
Chauvé	55 421	44 881	46 776	4,22%
Cheix en Retz	32 734	26 949	29 888	10,91%
La Bernerie en Retz	199 668	205 637	206 166	0,26%
La Plaine sur Mer	200 701	208 349	206 435	-0,92%
Les Moutiers en Retz	100 434	99 778	100 163	0,39%
Pornic	892 532	913 967	948 103	3,73%
Port Saint Père	90 348	71 614	75 357	5,23%
Préfailles	118 642	129 782	125 468	-3,32%
Rouans	31 523	32 434	40 186	23,90%
Sainte Pazanne	267 790	191 798	175 665	-8,41%
Saint Hilaire de Chaléons	54 119	33 692	48 140	42,88%
Saint Michel Chef Chef	270 395	264 573	259 298	-1,99%
Vue	23 600	24 282	23 302	-4,04%
TOTAL	2 559 977	2 422 699	2 467 702	1,86%

A titre indicatif, durant l'exercice 2019, les volumes facturés sur la commune de Villeneuve en Retz était de 152 034 m3.



1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique est de 6 au 31/12/2019 (5 au 31/12/2014).

Ces arrêtés concernent les structures suivantes :

- Le Curé Nantais à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La biscuiterie ST MICHEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La blanchisserie CASTEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- Le Centre d'Enfouissement Technique de l'Aiguillon pour la réception des lixiviats (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'usine de potabilisation des Gâtineaux pour le traitement des boues hydroxydes (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'entreprise agroalimentaire Collet à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022).
- La biscuiterie ST MICHEL à St Père en Retz (convention en cours)

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 493 994 ml de réseau séparatif gravitaire d'eaux usées hors branchements,
- 82371 ml de réseau de refoulement,
- 181 postes de refoulement.

Soit un linéaire de collecte total de 576 366 ml.

Il se décompose selon les collectivités suivantes :

Linéaire de réseaux de collecte et/ou de transfert	Linéaire gravitaire (ml)			Linéaire refoulement (ml)			Linéaire total (ml)			Postes de Refoulement		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	15 150	19 310	19 631	1593	2382	2514	16 743	21 692	22 145	5	9	9
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	13 410	13 410	13 410	2820	2820	2820	16 230	16 230	16 230	7	7	7
Chauvé	9 379	10 076	15 426	682	682	783	10 061	10 758	16 209	3	3	3
Cheix en Retz	5 427	5 427	5 427	916	916	916	6 343	6 343	6 343	3	3	3
La Plaine sur Mer	43 913	44 137	46 829	4110	4109	4630	48 023	48 246	51 459	14	14	14
Saint Michel Chef Chef	51 336	51 254	51 484	6939	13706	13699	58 275	64 960	65 183	17	17	17
Préfailles	27 100	26 996	34 717	4044	4137	4114	31 144	31 133	38 831	10	10	9
La Bernerie en Retz	36 073	41 489	44 269	3832	3976	3894	39 905	45 465	48 163	16	16	17
Les Moutiers en Retz	18 815	21 981	49 382	6451	7904	7438	25 266	29 885	56 820	12	12	12
Pornic	137 539	137 028	137 137	25468	25531	25529	163 007	162 559	162 666	49	48	48
Port Saint Père	13 762	14 895	14 895	3153	4366	4383	16 915	19 261	19 278	9	9	8
Rouans	6 845	6 845	8 022	1825	1825	1494	8 670	8 670	9 517	6	6	5
Sainte Pazanne	34 829	34 829	37 258	6808	6808	6972	41 637	41 637	44 230	18	18	19
Saint Hilaire de Chaléons	10 422	10 422	11 541	1507	1507	1975	11 929	11 929	13 516	4	4	6
Vue	4 149	4 538	4 566	862,2	1210	1210	5 011	5 748	5 776	4	4	4
TOTAL	428 148	442 637	493 994	71 010	81878	82371	499 158	524 515	576 366	177	180	181

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 20 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU).

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Bourg			
Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/10/2010		
Commune d'implantation	Chaumes en retz – Secteur Arthon		
Lieu-dit	Le Butai		
Capacité nominale STEU en EH	2 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 070		
Nombre d'habitants raccordés	2 675		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 480 m ³ /j Nappe haute temps sec : 630 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 650 m ³ /j, débit de pointe : 95 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du	
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/10/2008	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau du Persereau, affluent du canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / Pt : 12 NGL / NTK : 10	Conforme		

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Sicaudais Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0005			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Biologique		
Date de mise en service	24/09/2018		
Commune d'implantation	Chaumes en retz – Secteur Arthon La Sicaudais		
Lieu-dit	La Sicaudais – Route de Vue		
Capacité nominale STEU en EH	500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	168		
Nombre d'habitants raccordés	420		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 55 m ³ /j Nappe haute temps sec : 70 m ³ /j Temps de pluie : 105 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07/12/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Un ru en amont du ruisseau du Pas Morin, affluent des Marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	80	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	40	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2018			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
Sans Objet		Station mise en service le 24/09/2018 Station dans la phase de période d'observation, donc pas d'évaluation réglementaire de conformité mais réalisation de plusieurs bilans.	

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR CHEMERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-040-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2006		
Commune d'implantation	Chaumes en retz –Chéméré		
Lieu-dit	Les Roseaux		
Capacité nominale STEU en EH	2 300 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 044		
Nombre d'habitants raccordés	2 610		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 375 m ³ /j, Q pointe : 39 m ³ /h Nappe haute temps sec : 460 m ³ /j, Q pointe : 40 m ³ /h Ressuyage temps sec : 565 m ³ /j, Q pointe : 44 m ³ /h Nappe basse temps de pluie : 416 m ³ /j, Q pointe : 55 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 486 m ³ /j, Q pointe : 58 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé, affluent de La Blanche, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	89
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / Pt : 10 NGL / NTK : 4	Conforme		

STEU : CHAUVE			
Code SANDRE de la station : 04-44-038-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement physico-chimique du phosphore et traitement tertiaire par microfiltration		
Date de mise en service	14/09/2015		
Commune d'implantation	Chauvé		
Lieu-dit	Le Pas		
Capacité nominale STEU en EH	2 200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	631		
Nombre d'habitants raccordés	1 578		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	818 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 15 /11/2013		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Martanchais	
Polluant autorisé	Normes au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95 %
DCO	90 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85 %
NGL	15 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1,5 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90 %
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO ₅ : 12	Conforme		
DCO : 12	Conforme		
MES : 12	Conforme		
NTK : 3	Conforme		
NGL : 3	Conforme		
Pt : 9	Non Conforme		
		Conforme en Concentration mais non conforme en % (87%)	

STEU : CHEIX EN RETZ - BOURG			
Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux + Dispositif de lagunage + saulaies d'épandage		
Date de mise en service	01/08/2015		
Commune d'implantation	Cheix en Retz		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	259		
Nombre d'habitants raccordés	648		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 170 m ³ /j, Q pointe 21 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 200 m ³ /j, Q pointe : 35 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface Du 01 ^{er} mai au 30 Septembre : aucun rejet	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	20	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
4	Conforme	Effectué sur le milieu (amont STEP et aval STEP) car aucun rejet les jours des bilans	

STEU : CHEIX EN RETZ - PILON Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2009		
Commune d'implantation	Cheix en retz		
Lieu-dit	Pilon		
Capacité nominale STEU en EH	260 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	38 sur Cheix – 32 sur Port Saint Père		
Nombre d'habitants raccordés	175		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 39 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 59 m ³ /j, Q pointe 11 m ³ /h pour une pluie mensuelle de 15 mm/j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	L'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
1	Conforme		

STEU : PORNIC – Les Salettes			
Code SANDRE de la station : 04-44-131-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement poussé de l'azote et du phosphore et filtration membranaire		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Chemin des Nondales		
Capacité nominale STEU en EH	50 000 EH		
Charge moyenne annuelle entrante	13 958 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	11 663		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8 500 m ³ /j correspondant au débit de pointe par temps de pluie en saison estivale		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 02/09/2013 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	15 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Turbidité en continu	4 NTU		
NGL	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Escherichia Coli	10 ² / 100 ml		
Salmonelles	0 / litre		
Entérocoques :			
valeur « objectif »	10 ² / 100 ml		
valeur « impérative »	10 ³ / 100 ml		
Entérovirus	0 / 100 ml		
Œufs d'helminthe viables	< 1 / litre		

Bilans 2019		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO ₅ : 52 DCO : 104 MES : 104 Turbidité en continu : 365 NGL : 52 NTK : 52 Pt : 52 Escherichia Coli : 13 Salmonelles : 13 Entérocoques : 13 Entérovirus : 7 Œufs d'helminthe viables : 7 Clostridium : 6 Cryptosporidium : 6 Giarda : 6	Conforme	4 bilans en novembre et décembre ont présenté des non conformités en MES ou DBO5 mais les conditions normales de fonctionnement étaient dépassées.

Utilisation des eaux usées traitées :

- Golf : irrigation par aspersion,
- Ria : alimentation des bassins d'agrément

Polluant autorisé	Niveau de rejet des eaux usées traitées pour réutilisation	Nombre de bilans 2019	Conformité 2019 (sur moyenne annuelle)	Observations
MES	< 15 mg/l	1	Conforme	
DCO	< 60 mg/l	1	Conforme	
Entérocoques fécaux (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Phages ARN F-spécifiques (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Spoires de bactéries anaérobies sulfitoréductrices (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Escherichia Coli – Golf	≤ 250 UFC/100 ml	26	Conforme	
Escherichia Coli - Ria	≤ 250 UFC/100 ml	52	Non conforme (5 résultats sur 52)	

STEU : PORNIC – LE PORT			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable vertical		
Date de mise en service	1997		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Le Port		
Capacité nominale STEU en EH	-- EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	-- m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Port, Affluent des Marais de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2018			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village du Port est en cours de déclaration au service de la Police de l'Eau pour régularisation administrative, d'où l'absence de données dans le tableau ci-dessus.

STEU : PORNIC – LA RINAIS			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable		
Date de mise en service	1997 – réhabilitation en 2017		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	La Rinais		
Capacité nominale STEU en EH	-- EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	-- m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Réserve d'eau potable de l'étang du gros caillou	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2018			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village de la Rinais est en cours de déclaration au service de la Police de l'Eau pour régularisation administrative, d'où l'absence de données dans le tableau ci-dessus.

STEU : LA PRINCETIERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-182-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées et filtration membranaire		
Date de mise en service	Mai 2013		
Commune d'implantation	St Michel Chef Chef		
Lieu-dit	La Princetière		
Capacité nominale STEU en EH	52 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	10 956		
Nombre d'habitants raccordés	27 391		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	6 100 m ³ /j – débit de pointe 680 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 18/07/2014 et Arrêté Complémentaire du 13/09/2017 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Calais	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet - réhibitoire	Et/ou	Rendement (%)
DBO5	25 mg/l - 50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
DCO	90 mg/l – 250 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
MES	20 mg/l – 30 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15 mg/l (échantillon moyen hebdo) et 10 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	1 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Clostridium perfringens Gardia intestinalis Cryptosporidium sp.	Réduction de 2 unités log par rapport à l'entrée		
Escherichia Coli	< 10 ² / 100 ml avec percentile de 95%		
Entérocoques	< 10 ² / 100 ml avec percentile de 95%		
Salmonelles	< au seuil de détection analytique		
Entérovirus	< au seuil de détection analytique		
Œufs d'helminthe	< 1 unité / litre		

Bilans 2019		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO ₅ : 52	Conforme	Dépassement en mars (119u) – Décembre (185u)
DCO : 104	Conforme	
MES : 104	Conforme	
NGL : 52	Conforme	
Pt : 52	Conforme	
Clostridium perfringens : 6	Conforme	
Gardia intestinalis : 6	Conforme	
Cryptosporidium sp : 6	Conforme	
Escherichia Coli :12	Non Conforme	
Entérocoques : 12	Conforme	
Salmonelles : 12	Conforme	
Entérovirus : 12	Conforme	
Œufs d'helminthe : 12	Conforme	
Sortie 4 ème lagune : Entérocoques E. Coli	Conforme	

STEU : Le Salineau			
Code SANDRE de la station : 04-44-106-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/07/1998		
Commune d'implantation	Les Moutiers en Retz		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	23 700 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	6 443		
Nombre d'habitants raccordés	16 108		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	3 520 – débit de pointe 550 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 29/03/2019 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de la Charreau Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
DCO	125	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
Coliformes fécaux	100 UFC / 100 ml		
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO ₅ : 12	Conforme		
DCO : 24	Conforme		
MES : 24	Conforme		
NTK : 12	Conforme		
Pt : 12	Conforme		
Entérocoques : 3	Conforme		
E. Coli : 3	Conforme		

STEU : PORT SAINT PERE – LE GRAND FIEF			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2012		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Le Grand Fief		
Capacité nominale STEU en EH	3 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	811 (dont 491 St Léger des Vignes)		
Nombre d'habitants raccordés	2 028		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 627 m ³ /j, Q pointe 78,4 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Rivière de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
12	Conforme		

STEU : PORT SAINT PERE – SAFARI PARK			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage aéré		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Safari Park		
Capacité nominale STEU en EH	1 530 EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	255 m ³ /j pour une pluie mensuelle de 10 mm/j Nappe basse temps sec : 255 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 10/02/2017	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Domaines, affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Pt	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
2	Conforme		

STEU : PORT SAINT PERE – LA JUTIERE			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Planté de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	La Jutière		
Capacité nominale STEU en EH	150 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	45		
Nombre d'habitants raccordés	112		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	23 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0			

STEU : ROUANS - BOURG Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues Activées		
Date de mise en service	31/01/2018		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	1 800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	354		
Nombre d'habitants raccordés	885		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 306 m ³ /j, Q pointe 27 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 531 m ³ /j, Q pointe 101 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/06/2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Cavernière, affluent des marais de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	97
DCO	60	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	96
NGL	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
2	Conforme		

STEU : ROUANS - MESSAN			
Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0003			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Messan		
Capacité nominale STEU en EH	200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	81		
Nombre d'habitants raccordés	203		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	30 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de l'Acheneau via les Marais de Messan	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0			

STEU : SAINTE PAZANNE					
Code SANDRE de la station : 04-44-186-S0001					
Caractéristiques générales					
Filière de traitement		Boues activées			
Date de mise en service		1998 puis augmentation de la capacité en 2013			
Commune d'implantation		Sainte Pazanne			
Lieu-dit		L'Herpinère			
Capacité nominale STEU en EH		7 000 EH			
Nombre d'abonnés raccordés		2 592			
Nombre d'habitants raccordés		6 480			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		Nappe haute temps de pluie : 2 200 m ³ /j, Q pointe : 125m ³ /h			
Prescriptions de rejet					
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du			
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015			
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface	
		Nom du milieu récepteur		Rivière du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou		Rendement (%)	
				Par temps sec	Nappe haute Temps de Pluie
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	94	87
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	89	76
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	95	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85	69
Pt	2	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	88	75
Bilans 2019					
Nombre bilans		Conformité (sur moyenne annuelle)		Observations	
12		Conforme			

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALEONS			
Code SANDRE de la station : 04-44-164-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	La Métairie Neuve		
Capacité nominale STEU en EH	1 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	564		
Nombre d'habitants raccordés	1 410		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 285 m ³ /j, Q pointe 34 m ³ /h Nappe haute temps sec : 385 m ³ /j, Q pointe 38 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 413 m ³ /j, Q pointe : 50 m ³ /h avec pluie journalière de 10 mm		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau de la Belle Fontaine, affluent de La Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
2	Conforme	Le bilan de fin d'année n'a pas été retenu car le débit de référence a été dépassé	

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALÉONS – PA LE PONT BÉRANGER			
Code SANDRE de la station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage		
Date de mise en service	1984		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	PA du Pont Béranger		
Nombre d'abonnés raccordés	26		
Capacité nominale STEU en EH	320 EH		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 48 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 100 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/12/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Bois de Beaulieu, affluent de la Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans objet	1 bilan à réaliser tous les deux ans	

STEU : VUE			
Code SANDRE de la station : 04-44-220-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage naturel		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Vue		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	1 100 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	308		
Nombre d'habitants raccordés	770		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse : 161 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 289 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de Vue et des Champs Neu, affluent du marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	40	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
2	Conforme		

Pour palier aux différentes problématiques présentées par la STEP de Vue (non-conformité, odeurs), nous avons mis en place, après consultation du délégataire et du bureau d'études en charge du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDA-EU), un système d'aération des lagunes. Cette installation a été mise en place de façon provisoire en attendant les conclusions données par le SDA-EU.

Une interprétation des résultats d'analyse en 2019 a permis de se prononcer sur la prolongation de cette phase d'essai. Une nouvelle alimentation électrique et la mise en place d'une turbine d'aération est prévue courant 2020.

Le SDA-EU a conclu à la nécessité de création d'une nouvelle STEP pour les usagers de la commune de Vue. Une consultation concernant les études de maîtrise d'œuvre a été lancée en 2019 et a permis de retenir un Bureau d'études.

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration

Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (hors chaux)	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	98,80	68,50	32,90
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	33,27	33,10	35,06
Chauvé	23,55	22,42	17,88
Cheix en Retz	-	-	-
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles) - boues station - Boues hydroxyde	244,80	209,17	245,56
	58,93	54,50	64,14
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	174,10	158,72	154,28
Pornic	584,50	521,30	573,80
Port Saint Père	35,00	36,00	27,10
Rouans	-	10,17	17,00
Sainte Pazanne	31,93	26,27	103,00
Saint Hilaire de Chaléons	29,50	14,40	5,60
Vue	-	-	-
TOTAL	1 314,37	1 145,55	1,276,32

1.9.2. Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration

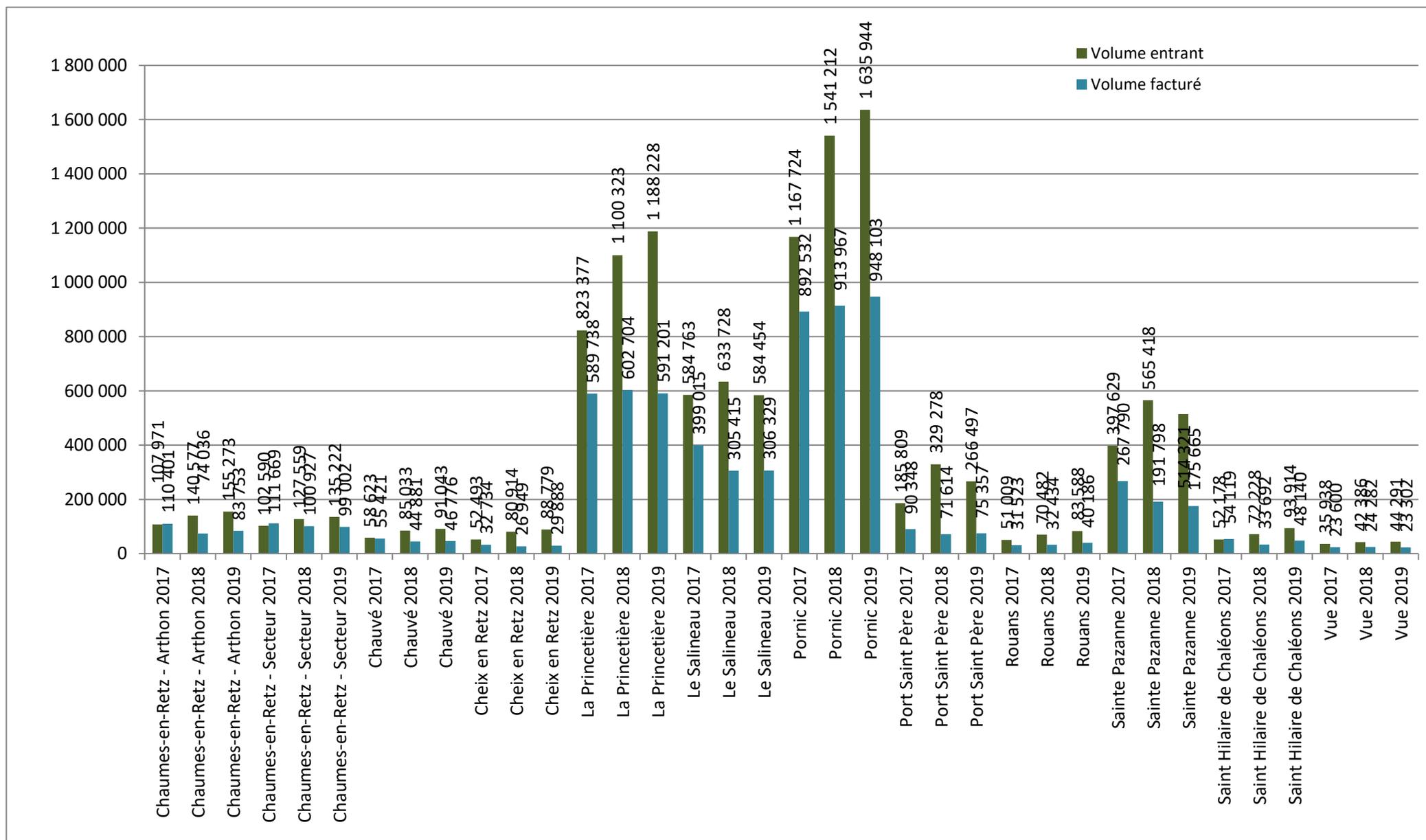
Quantité de boues évacuées par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (y compris réactifs : chaux, ...)	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	19,22	30,27	32,63
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	34,91	9,98	25,94
Chauvé	-	-	-
Cheix en Retz	-	-	-
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	375,61	364,47	402,74
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	258,65	199,47	194,61
Pornic	302,00	350,00	366,00
Port Saint Père	-	-	-
Rouans	-	48,88	-
Sainte Pazanne	102,50	120,80	33,00
Saint Hilaire de Chaléons	9,42	26,16	-
Vue	-	-	-
TOTAL	1 102,31	1 150,04	1 054,92

1.10. Faits marquants

L'année 2019 a été marquée par :

- Les différents travaux de fiabilisation, de réhabilitation, et d'extension sur les communes concernées,
- Les différentes études (Schéma Directeur Assainissement, fiabilisation, réhabilitation et extension) sur les communes concernées,
- La mise en place d'un outil informatique dédié à l'Assainissement depuis le SIG.

Par ailleurs, le graphe ci-dessous présente pour chaque station d'épuration les volumes entrants et les volumes facturés, pour 2017, 2018 et 2019.



	Total volume facturé – m3	Total volume entrant – m3	Ratio eaux parasites / vol entrant
2016	2 446 408	4 462 671	45,2 %
2017	2 559 977	3 491 092	26,7 %
2018	2 422 699	4 789 138	49,4 %
2019	2 467 702	4 881 554	49,4 %

En 2019, les données provenant de Bourgneuf n'ont pas été intégrés. Le Volume entrant sur la STEP des Salineaux ne tient pas compte de l'apport du système de Bourgneuf (189 965 m3).

La pluviométrie pour les 3 années précédentes est :

- 2016 : 603 mm
- 2017 : 613 mm
- 2018 : 887 mm
- 2019 : 871 mm

Le tableau ci-dessous reprend les valeurs des eaux usées déversées au milieu naturel suite à des pluviométries importantes ou à un apport important d'eaux parasites :

Volume d'effluent déversé (en m3)	2018	2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	31	436
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	179	7
Chauvé	626	565
Cheix en Retz	-	-
La Plaine sur Mer / Saint Michel Chef Chef / Préfailles	19 700	58 924
Les Moutiers en Retz / La Bernerie en Retz / Bourgneuf	8 612	11 813
Pornic	44 011	95 415
Port Saint Père	1 793	1 793
Rouans	11 636	-
Sainte Pazanne	30 031	171
Saint Hilaire de Chaléons	-	-
Vue	-	-
		-
TOTAL	116 619	169 124

Le ratio d'eaux parasites a évolué de la même façon que la pluviométrie, ce qui explique la stratégie en cours du service, à savoir mettre en priorité les travaux de :

- Réhabilitation des réseaux, pour limiter les entrées d'eaux parasites,
- Contrôle de conformité des branchements et travaux de mise en conformité, pour limiter également les entrées d'eaux parasites
- Fiabilisation de réseaux (bâche tampon), intégrant dans le dimensionnement d'une partie de ces eaux parasites.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part fixe (abonnement).

Les tarifs applicables en € HT aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Part Variable Consommation € HT / m ³			Part Fixe Abonnement € HT / m ³		
	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019	Evolution 2018/2019	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019	Evolution 2018/2019
Ex CCP	1,8685	1,8685	0,0%	81,82	81,82	0,0%
Ex 3CPR	1,5065	1,5582	3,4%	48,15	52,96	10,0%

La collectivité perçoit l'ensemble de ces recettes et reverse à chaque délégataire le montant qui lui est dû contractuellement.

Les autres tarifs sont les suivants (cas général d'une habitation individuelle) :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Evolution 2019/2020
PfAC Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif	2 500 €	2 500 €	+ 0 %
PFB Participation aux Frais de Branchement à l'égout	2 000 €	2 000 €	+ 0 %

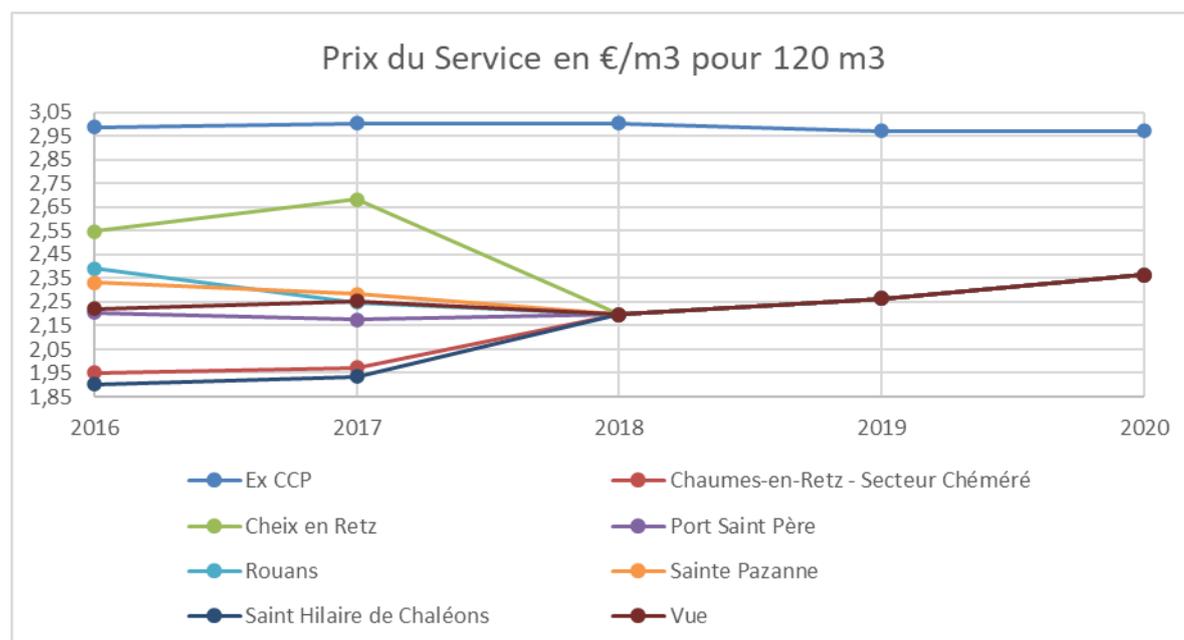
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés par exercice sont les suivantes :

- Délibération du 29/11/2018 effective au 01/01/2019 pour les tarifs 2019
- Délibération du 28/11/2019 effective au 01/01/2020 pour les tarifs 2020

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

		En 2019	En 2020	Evolution 2019/2020
Ex CCP	Facture globale 120 m ³	356,45 € TTC	356,45 € TTC	+ 0.00 %
	Prix TTC au m ³ pour 120 m ³	2,9704 € TTC/m ³	2,9704 € TTC/m ³	+ 0.00 %
Ex 3CCPR	Facture globale 120 m ³	271,63 € TTC	283,74 € TTC	4,46%
	Prix TTC au m ³ pour 120 m ³	2,2636 € TTC/m ³	2,3645 € TTC/m ³	4,46%

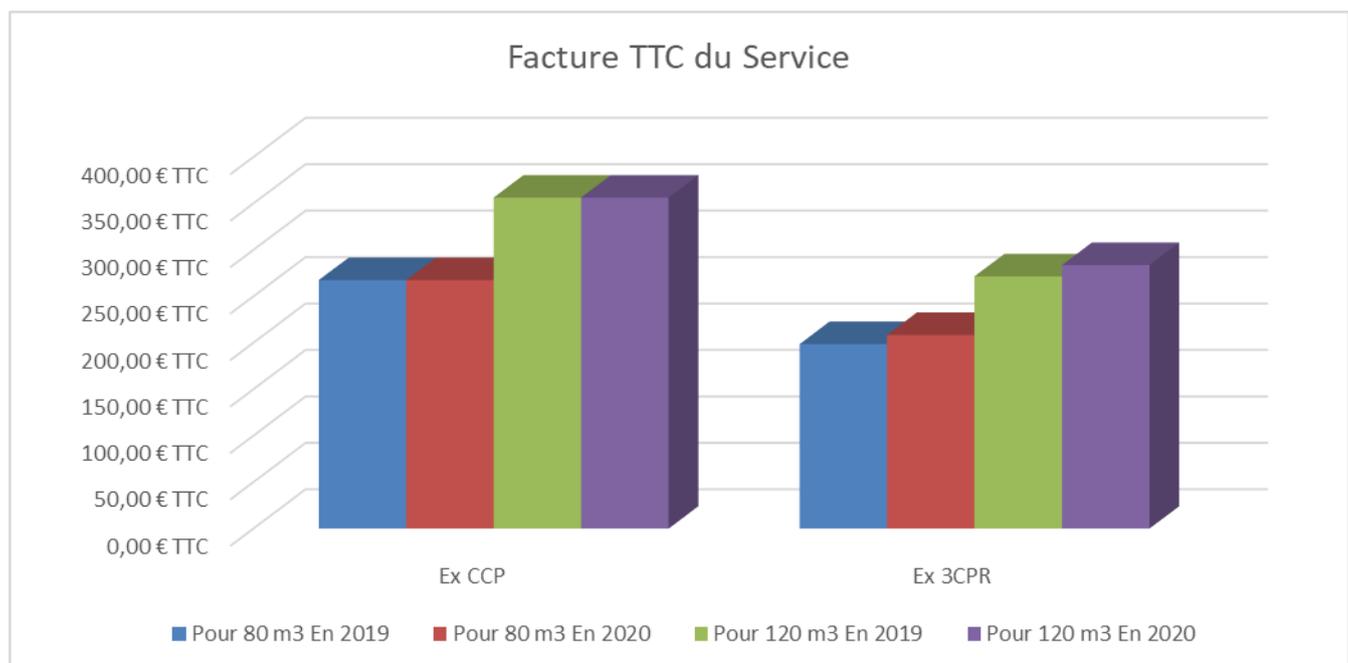
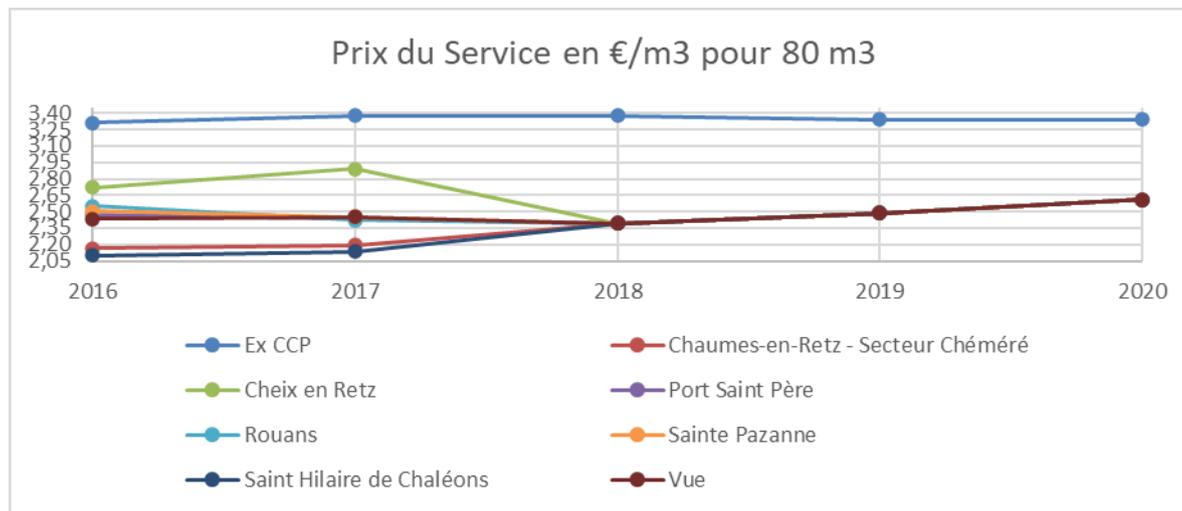


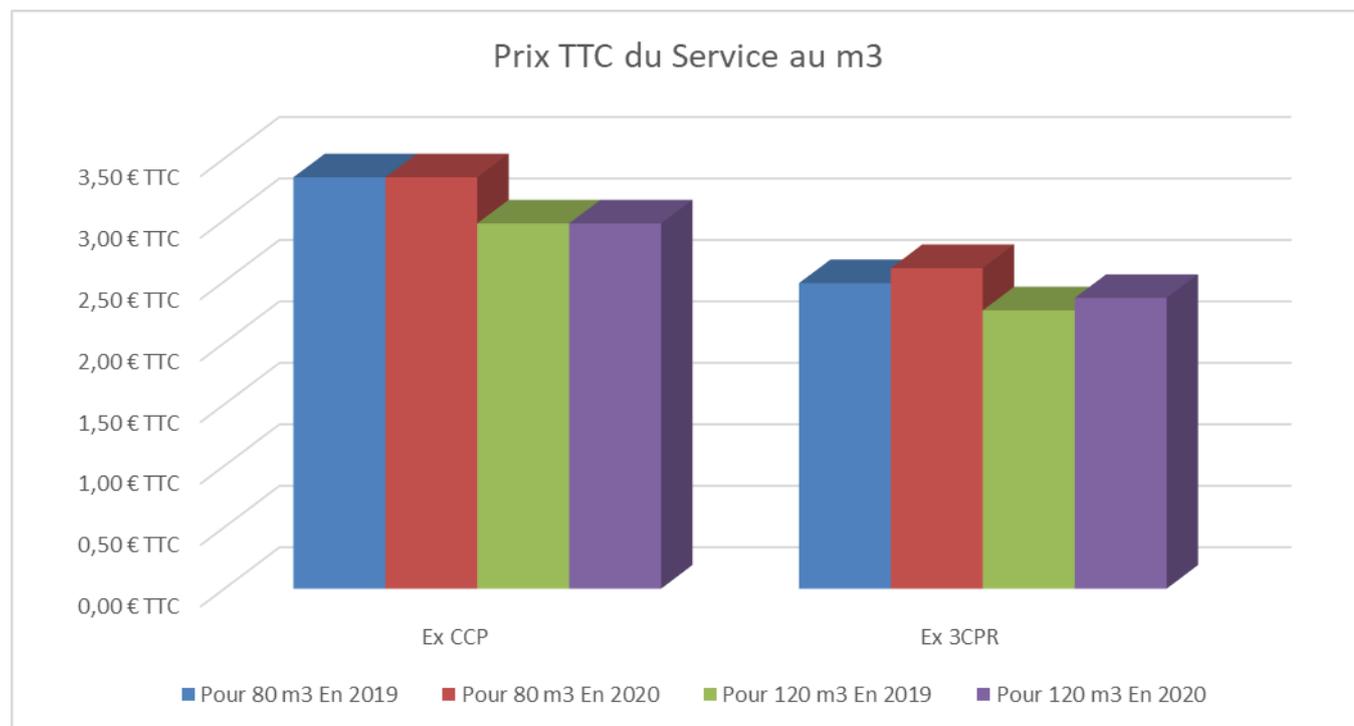
Pour rappel, concernant le secteur ex-Communauté de Communes Cœur Pays de Retz, le prix de l'eau a été lissé en 2018 pour converger dès l'année suivante la fusion, en anticipant de 2 ans l'harmonisation des tarifs votée par cette collectivité le 18 décembre 2014.

La facturation est semestrielle.

Pour **80 m³/ an**, les données sont les suivantes :

		En 2019	En 2020	Evolution 2019/2020
Ex CCP	Facture globale 80 m ³	267,63 € TTC	267,63 € TTC	0,00%
	Prix TTC au m ³ pour 80 m ³	3,3454 € TTC/m ³	3,3454 € TTC/m ³	0,00%
Ex 3CCPR	Facture globale 80 m ³	198,74 € TTC	208,58 € TTC	4,95%
	Prix TTC au m ³ pour 80 m ³	2,4843 € TTC/m ³	2,6073 € TTC/m ³	4,95%





2.3. Recettes d'exploitation

Type de recettes	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Redevances eaux usées	6 954 910,88	7 128 365,85	2,5%
Recettes liées aux travaux d'extension – PFB (ex.TRE)	130 802,41	384 000,00	193,6%
Recettes liées aux raccordements de maisons neuves – PfAC (ex.PRE)	558 558,77	895 377,98	60,3%
Mise à disposition de personnel	53 219,27	53 736,20	1,0%
Subventions	33 620,00	34 660,00	3,1%
Autres produits de gestion courante	9 961,41	9 960,91	0,0%
TOTAL des recettes de gestion des services	7 741 072,74	8 506 100,94	9,9%

- PFB – Participation aux Frais de Branchement à l'égout : le fait générateur de cette taxe est la réception des travaux d'extension de réseau par la collectivité (*même si le propriétaire ne s'est pas raccordé au réseau*)
- PfAC - Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (applicable depuis le 01/07/2012) : le fait générateur de cette participation est le raccordement effectif au réseau d'assainissement d'une habitation construite dans une rue déjà dotée d'un réseau d'assainissement collectif

3. Indicateurs de performance

3.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2B)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées	10 points
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5 points
Existence d'un inventaire des réseaux + procédure de mise à jour complétée	10 points
Matériaux et diamètre connus (selon % du linéaire des réseaux)	1 à 5 points
Dates ou période de pose connues (selon % du linéaire des réseaux)	0 à 15 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations (pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux)	10 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations : 1 point supp pour 10% supp linéaire connu. 5 points pour 95% du linéaire connu.	1 à 5 points
Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs...)	10 points
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des EU	10 points
Plan mentionne nombre de branchements pour chaque tronçon de réseau	10 points
Inventaire récapitulatif et localise interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhab, renouvellement...)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, doc rendant compte sa réalisation (dates inspections état réseaux, notamment par caméra, réparations ou travaux effectués à leur suite)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel travaux réhab et renouvellement (progr détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	10 points

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est :

Indicateurs de Performance	2017	2018	2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	27	27	27
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	103	105	105
Chauvé	105	103	102
Cheix en Retz	96	96	96
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	105	103	102
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	105	103	102
Pornic	116	38	38
Port Saint Père	73	93	114
Rouans	73	105	114
Sainte Pazanne	82	82	114
Saint Hilaire de Chaléons	27	28	27
Vue	73	105	114

3.2. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

	Filières mises en oeuvre	2018	2019
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	Valorisation agricole	100%	100%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	Valorisation agricole	100%	100%
Chauvé	Valorisation agricole	Non concerné	Non concerné
Cheix en Retz	Non concerné	Non concerné	Non concerné
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	Valorisation agricole	100%	100%
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	Valorisation agricole	100%	100%
Pornic	Valorisation agricole	100%	100%
Port Saint Père	Valorisation agricole	Non concerné	Non concerné
Rouans	Valorisation agricole	100 %	Non concerné
Sainte Pazanne	Valorisation agricole	100%	100%
Saint Hilaire de Chaléons	Valorisation agricole	100%	Non concerné
Vue	Non concerné	Non concerné	Non concerné

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 % pour tous les ouvrages d'épuration.

3.3. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Indicateurs descriptifs des services		2018	2018
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	hab	85 267	88 454
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	unité	6	6
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (<i>boues évacuées</i>)	tMS	1 150,04	1 054,92
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m ³	Mini : 2,2636 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,3645 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC
	Indicateurs de performance			
P202.2 B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (à partir de 2013)	points	De 27 à 105	De 27 à 114
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	100

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Montants en €HT des dépenses d'équipement			
Immobilisations incorporelles	9 000,00	0,00	
Immobilisations corporelles	472 575,00	6 809,00	non significatif
Immobilisations en cours	8 769 789,96	7 252 576,56	-17,3%
TOTAL	9 251 364,96	7 259 385,56	-21,5%
Montants en € des recettes d'équipement			
Subventions	3 540 137,32	2 800 957,36	-20,9%
Emprunts	1 608 382,43	564 969,95	-64,9%
Immobilisations en cours	67 824,82	92 710,44	36,7%
TOTAL	5 216 344,57	3 458 637,75	-33,7%

4.2. Etat de la dette du service

Dette	Exercice 2018 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2018	Exercice 2019 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2019
Encours de la dette au 31/12	15 210 680,68	4,1 ans	14 566 653,17	3,3 ans
Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	1 256 149,58		1 269 197,46	
Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	543 868,97		517 198,58	

4.3. Amortissements

La dotation aux amortissements a été de :

Amortissements	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
TOTAL	2 915 254,14	2 916 658,41

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Toutes thématiques	
Mise à jour des zonages d'assainissement des communes de Port Saint Père, Rouans, Vue, Saint Hilaire de Chaléons, Cheix en Retz, Chaumes en Retz, Chauvé, Pornic	70 000
Station d'épuration	
Création STEP Haute Perche	425 000
Travaux d'améliorations des stations d'épuration de Pornic et du Salineau	2 250 000
Augmentation de la capacité épuratoire de la STEP de Chéméré	1 450 000
Création de la nouvelle STEU de Vue	2 850 000
Reprise des géomembranes défectueuses de la STEP du PA Pont Béranger	400 000
Analyses de micropolluants sur les eaux brutes, eaux traitées et boues des STEP de Pornic, La Princetière et les Salineaux – Diagnostic sur le réseau	En attente d'éléments techniques et financiers
Création de la nouvelle STEU de Fresnay en Retz	1 260 000
Métrologie	
St Michel Chef Chef - Fiabilisation du PR Anjou	3 300 000
Port Saint Père - Fiabilisation PR Briord	120 000

Sainte Pazanne – Fiabilisation PR Petit Beusse	390 000
Sainte Pazanne – Fiabilisation PR La Cure	30 000
La Bernerie, Les Moutiers, Bourgneuf – Programme de Fiabilisation	500 000
Pornic – Programme de Fiabilisation suite Schéma Directeur	532 500
Pornic – Programme de Fiabilisation suite retour d’exploitation/usagers	En attente d’éléments techniques et financiers
La Plaine sur Mer – Fiabilisation PR Pont de Tharon	En attente d’éléments techniques et financiers
Extension	
Pornic - Le Clion	1 300 000
Chaumes en Retz - Haute Perche	1 350 000
Chauvé Les Marais de la Baconnière (Etude de faisabilité uniquement)	2 300 000
La Plaine sur Mer – Secteur Basse Rue	272 000
Rouans – Secteur Cavernière	550 000
Arthon – Rue de Bourgneuf	110 000
Réhabilitation	
Pornic	1 500 000
Saint Michel Chef Chef - Secteur Redois	1 100 000
Sainte Pazanne – Tous secteurs – Année 1	1 200 000
Sainte Pazanne – Tous secteurs – Année 2	500 000
La Bernerie – Secteur Port Royal	400 000
La Bernerie – Secteur des Carrés	950 000
TOTAL connu	25 109 500

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l’eau

Opérations de coopération décentralisée (cf L 1115-1-1 du CGCT) : aucune en 2019.

6. ANNEXE

NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable

Édition mars 2019
CHIFFRES 2018

L'agence de l'eau vous informe



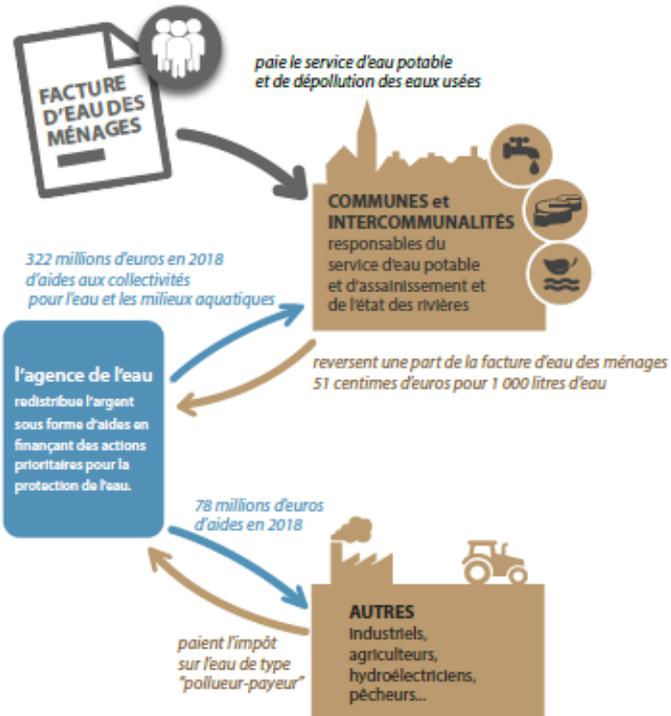
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,4 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE / 1

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2018 ?

En 2018, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 359 millions d'euros dont 288 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2018 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € - source agence de l'eau Loire-Bretagne)



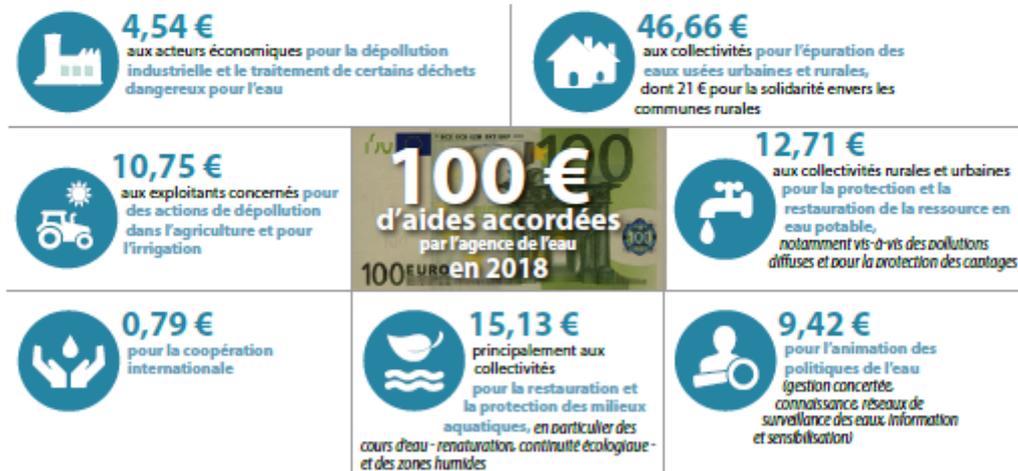
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2018 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2018)
source agence de l'eau Loire-Bretagne



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2018

Pour réduire les sources de pollution

- 8 851 artisans bénéficient d'une aide pour la collecte et l'élimination des pollutions toxiques.
- 204 contrats territoriaux accompagnent les agriculteurs par l'intermédiaire d'animations collectives, de diagnostics d'exploitations, d'accompagnements individuels, d'actions de communication ou encore d'études.
- L'agence de l'eau accompagne 38 communes, groupements de communes ou 51 syndicats, 18 associations, 9 fédérations de défense contre les nuisibles (FREDON), 4 centres permanents d'éducation à l'environnement (CPIE) dans leur démarche « zéro phyto ».

Pour dépolluer les eaux

- La révision du 10^e programme s'est traduite par une forte augmentation des taux d'aide, en particulier sur les systèmes d'assainissement prioritaires. Il en résulte une dynamique d'investissements très soutenue en 2018 avec 189 millions d'euros d'aide.
- Les aides pour la mise en place de l'auto-surveillance des réseaux d'eaux usées restent soutenues.
- Des aides à la réhabilitation groupée de 8 585 installations d'assainissement non collectif présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré.

Pour restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides

- 1 869 km de cours d'eau sont restaurés et 1 764 sont entretenus pour retrouver un fonctionnement naturel et leur permettre de jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau.
- 236 ouvrages qui barraient les cours d'eau sont effacés ou aménagés pour restaurer la circulation de l'eau, des poissons et des sédiments.
- 7 034 hectares de zones humides sont restaurés et 516 sont acquis pour être protégés.

Pour préserver les ressources

En 2018, 166 actions sont financées au titre de la protection de la ressource.
L'agence finance 154 actions en faveur de l'eau potable.

Pour préserver le littoral

- Depuis 2013, 171 contrats ont été conclus avec les acteurs du littoral pour préserver les usages sensibles tels que la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture et réduire les pollutions portuaires.

Pour renforcer la concertation et la cohérence des actions

- L'agence de l'eau soutient 55 démarches de Sage (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) définis par une commission locale de l'eau, ils planifient la gestion de l'eau en conformité avec le Sdage (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ; ils couvrent 82 % du territoire.
- Elle accompagne 334 opérations territoriales pour restaurer les milieux aquatiques, réduire les pollutions diffuses, maîtriser les prélèvements d'eau et prévenir les déficits, elles couvrent 80 % du bassin.
- Des conventions de partenariat sont signées avec 25 départements pour faire converger les actions et les financements.

Pour une gestion solidaire

- En 2018, 143,6 millions d'euros d'aides ont été apportées aux communes rurales sous forme de subvention, dont 92,4 millions d'euros dans le cadre du programme solidarité urbain-rural.
- Solidarité avec les pays en développement : l'agence de l'eau entretient depuis plusieurs années des relations suivies avec le Brésil, en Afrique avec le Burkina Faso et le Ghana, et en Asie avec la Birmanie, le Laos et le Cambodge. Pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'agence soutient, avec 3,2 millions d'euros, 36 projets de coopération décentralisée qui bénéficient à 261 000 habitants.

RECONQUÉRIR LE BON ÉTAT DES EAUX

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, l'agence de l'eau recherche la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage).

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN AXE MAJEUR DE LA POLITIQUE DE L'EAU



2018 aura été marquée par l'adoption du plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire-Bretagne. Ce plan identifie les phénomènes auxquels il faut se préparer. Il offre un cadre et propose des actions concrètes pour agir à la hauteur de l'enjeu. Les différents

acteurs (collectivités, industriels, agriculteurs, associations, pêcheurs...) sont appelés à **se mobiliser autour des nombreuses solutions.**

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vézère et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Kerais - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

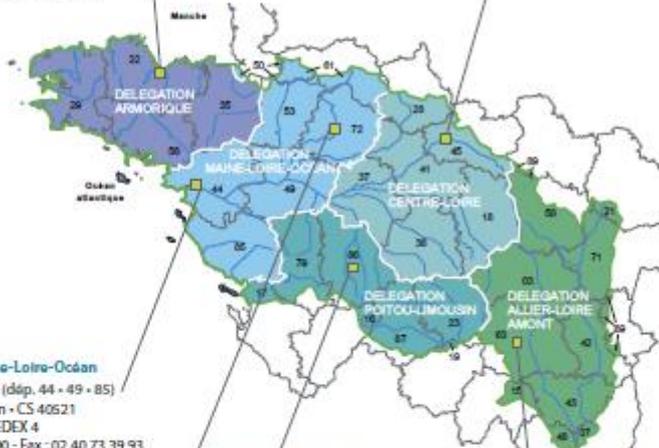
→ Site de Nantes (dép. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dép. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lomans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud - CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



DTT/AgE - Conception et réalisation : DDC-ALB - mai 2019

Impression : Groupe Jouve - imprimé sur papier PEFC® - sous licence 10-21-01 8

Crédits : photos : agence de l'eau Loire-Bretagne - Artois-Picardie - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

Les agences de l'eau s'engagent pour améliorer la culture générale de l'eau.



Rendez-vous sur enimmersion-eau.fr

et sur les réseaux sociaux



EN IMMERSION

L'eau a quelque chose à vous dire...